



CLUB ASSOCIATIF " TEAM FIGHT LA ROCHE-CHALAIS"

PHOTO

SAISON 2022 / 2023

TYPE DE DEMANDE DE LICENCE *veuillez entourer svp votre/vos réponse(s)*

CREATION RENOUELEMENT

TYPE DE LICENCE

ADULTE ENFANT

CIVILITE

MONSIEUR MADAME

NOM _____ PRENOM _____

DOMICILE _____

Code Postal _____ VILLE _____

TEL _____ / _____ / _____ / _____ / _____ /

Portable _____ / _____ / _____ / _____ / _____ /

Courriel _____ @ _____

DATE DE NAISSANCE :
____ / ____ / _____

LIEU DE NAISSANCE :

Montant de la cotisation ADULTE +12 ANS "TFLRC" Saison 2022 / 2023 : **DEUX CENTS EUROS (200,00 EUR)** par personne (en ce compris, l'adhésion de plein droit à l'Association)

-Cours tous les mardis et jeudis de 19h à 20h30

Montant de la cotisation ENFANT -12 ANS "TFLRC" Saison 2022 / 2023 : **CENT TRENTE EUROS (130,00 EUR) par enfant** (en ce compris, l'adhésion de plein droit à l'Association)

-Cours tous les mardis de 17h30 à 18h45

-cours le dimanche au dojo enfant et adulte, pendant la période de préparation pour les compétitions les horaires seront à définir plus tard.

Tout dossier d'inscription incomplet ne sera pas accepté.

Après les deux cours d'essai gratuits si le dossier est incomplet, votre enfant ne sera plus accepté pour des raisons d'assurance.



Lieu de dispense des cours :
Dojo Municipal, Avenue du Stade, 24490 LA ROCHE-CHALAIS

☒ J'autorise la "TFLRC" à m'adresser par courriel des informations concernant le Kick-boxing, K1 et Sanda à:

fabreladane@gmail.com

☒ Je n'autorise pas la "TFLRC" à diffuser mes coordonnées à ses partenaires Loi Informatique et Libertés : Les informations recueillies dans le présent document sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Conformément à la Loi 78-17 du 06/01/1978, vous pouvez demander à tout moment communication et rectification éventuelle de toute information vous concernant qui figurerait dans tout fichier à usage de la Compagnie, ses mandataires, réassureurs, et organismes professionnels ainsi que ceux des intermédiaires. Ce droit peut être exercé auprès de votre club.

INFORMATION ASSURANCE LICENCE 2022/2023

Vous êtes licencié à la "Team Fight La Roche-Chalais" :

ASSURANCES

**LA LICENCE COUVRE TOUTES LES GARANTIES POUR L'ANNEE SPORTIVE
«ENTRAINEMENTS ET COMPETITIONS»**

Fait à,

Le

Signature du licencié ou de son représentant légal pour les mineurs :



CERTIFICAT MEDICAL

Pour la licence ENFANT ou ADULTE

Je soussigné, Dr _____

Atteste que (Nom, Prénom du licencié) _____

Né(e) le __ / __ / __

Ne présente aucune contre-indication à :

la pratique du Sanda, y compris en compétition

la pratique du Kick Boxing et K1, y compris en compétition

la pratique de toutes les disciplines associées au SANDA, Kick Boxing et K1 y compris en compétition

Préconisations spécifiques du médecin-examineur :

Fait le : _____

Signature et cachet du médecin examinateur :

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident est remis en mains propres à l'intéressé(e) ou son tuteur légal, lequel a été informé(e) des risques en cas de fausse déclaration lors de l'interrogatoire, pour faire valoir ce que de droit.

DATE ET SIGNATURE DU LICENCIÉ
OU DE SON REPRESENTANT LEGAL POUR LES MINEURS

Date :

Signature :

Je souhaite faire de la compétition: oui ou non

Il faudra pour cela :

-un accord parental écrit.

-l'accord de l'entraîneur.

-être régulier aux entraînements et suivre la préparation du début à la fin.

-le passeport médical obligatoire d'un montant de 15 € à régler une fois reçu.



CADRE RESERVE A L'ASSOCIATION SPORTIVE "TEAM FIGHT LA ROCHE-CHALAIS"

Nom du Signataire :

Date :

Signature et cachet :

Ce document comporte cinq (5) pages, toutes les pages doivent être paraphées par le demandeur ou son représentant légal.

A REMETTRE AU MEDECIN EXAMINATEUR LORS DE L'ETABLISSEMENT DU CERTIFICAT MEDICAL

Le certificat médical de non contre - indication à la pratique du SANDA et disciplines associées nécessite un examen médical à la recherche d'une éventuelle contre-indication à la pratique de ce sport.

Seul le médecin examinateur au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'une épreuve d'effort, une échographie, ou autre, en fonction de l'interrogatoire et des facteurs de risque.

Le médecin s'attachera à rechercher :

- Par l'interrogatoire :

3. les facteurs de risques cardio-vasculaires : Age, Sexe, Tabac, Diabète, HTA, Antécédent personnel et familial (notamment de mort subite, ou «de gros cœur »), Dyslipidémie, Obésité, Des signes de MARFAN).

4. Symptomatologie cardiovasculaire à l'effort : (palpitations, dyspnée, douleur, malaise, syncope, lipothymie).

- La réalisation d'un électrocardiogramme (recommandée) :

1. Dès la première licence et tous les 3 ans de 12 ans à 20 ans.

2. Tous les 5 ans de 21 à 35 ans.

3. Tous les ans après 35 ans (utiliser la fiche médicale Sénior).

- De réaliser un test d'évaluation cardiaque S.T.T (systolique Tension Time) pour les adultes :

Le sujet doit effectuer la montée d'une marche de 40 cm, y mettre les deux pieds, la redescendre avec le premier pied de montée en reculant et recommencer, 24 fois par minute pendant 5 minutes. On mesure la fréquence cardiaque et la pression artérielle au repos, à la fin de l'effort et à la troisième minute de récupération. On effectue ensuite la multiplication de la fréquence cardiaque exprimée en battements par minute par la pression artérielle exprimée en millimètres de mercure.

- Conseiller de réaliser une épreuve d'effort à partir de 40 ans chez l'homme.

- De réaliser une échocardiographie selon les résultats de l'ECG, les antécédents familiaux ou devant l'existence d'un souffle organique.

- De demander des radiographies du rachis devant la notion de douleur lombaire chez l'enfant ou l'adolescent.

ANTIDOPAGE

Tout licencié de la "TFLRC" est susceptible de subir un contrôle antidopage. En cas de traitement médical (médicaments ou suppléments nutritionnels), il y a lieu de vérifier que celui-ci ne contienne pas de molécules inscrites sur la liste des substances interdites. Des autorisations exceptionnelles d'utilisation peuvent être délivrées sous certaines conditions, en utilisant des formulaires d'autorisations à usage thérapeutique (AUT). La liste des substances interdites et les formulaires d'AUT sont consultables sur le site www.afld.fr.

Ce document comporte cinq (5) pages, toutes les pages doivent être paraphées par le demandeur ou son représentant légal.

<p>BORDEREAU DE VERSEMENT</p> <p>SAISON 2022/2023</p>

Adresse retour : "TEAM FIGHT LA ROCHE-CHALAIS", Avenue du Stade 24490 LA ROCHE-CHALAIS

N° AFFILIATION CLUB (obligatoire) :

"TEAM FIGHT LA ROCHE-CHALAIS"

QUANTITE	TARIF	TOTAL
----------	-------	-------

COTISATION* ADULTE +12 ans		200,00 €	€
COTISATION* ENFANT -12 ans		130,00 €	€

***Tarif Dégressif** pour les membres direct « frères/sœurs, mari/femme » de la même famille

Abattement: **10%** à partir de **2** enfants ou membres de même famille.

15% pour **3**

20% pour **4 et plus**.

Documents obligatoires à joindre :

- Certificat médical
- Accord écrit du représentant légal pour les mineurs
- Chèque(s) de règlement

Modalités du règlement en :

- Une (1) fois, soit€
- Plusieurs fois (Maxi 5 fois) totalité des chèques à donner dès l'inscription dont le premier d'un montant de 40€, soitx =.....€

Tout paiement en espèces sera à effectuer en totalité le règlement en plusieurs fois est interdit en espèces pour cette année.

**PAIEMENT PAR CHEQUE (TOUS LES CHEQUES SONT A DONNER A L'INSCRIPTION)
BANQUE**

Noter la date d'encaissement et le Nom du licencié derrière le chèque.....

Nous précisons toutefois que nous assurerons **2 cours gratuits** avant toute inscription.

Par la suite, toute personne n'ayant pas ramené ou complété son dossier et n'ayant pas mis à jour ses cotisations **ne sera plus accepté** à la salle pour effectuer ses entraînements.

NOTE IMPORTANTE :

Pensez, par la suite de vous munir du matériel suivant :

- Gants de boxe,
- Bandes pour les poignets,
- Protège-tibias,
- Corde à sauter,
- Coquille (Homme)
- Protège poitrine (Femme)
- Protège dent